



Michel Parisse, professeur émérite d'Histoire médiévale à la Sorbonne, originaire du village de Void-Vacon, vient de reprendre les données historiques disponibles sur **Void au Moyen Âge**. Il les met à la disposition des habitants à la bibliothèque municipale.

L'agglomération fut le centre d'une prévôté du chapitre cathédral de Toul et un château assez puissant s'y éleva jusqu'au XVIII^e siècle. Aujourd'hui, les restes archéologiques y sont peu nombreux, mais intéressants : la porte d'entrée de la forteresse est toujours empruntée par les fidèles qui se rendent à l'église. L'église, agrandie et transformée, ne garde plus que le chœur de l'ancienne chapelle castrale du Moyen Âge. Les halles, dont on signale l'existence au XVII^e siècle, furent le lieu de marchés actifs aux XIX^e et XX^e siècles.

La population s'est remarquablement maintenue aux environs du chiffre mille, un peu plus, un peu moins selon les périodes. En 1790, Void devint tout naturellement chef-lieu de canton et de doyenné. Réorganisée en 1801, sa juridiction s'étendit sur vingt-quatre communes au lieu de cinq ; depuis 1877, il lui en demeure vingt-deux, car elle a perdu Morlaincourt et Oëy.

Il n'existe pas d'archives groupées de façon commode pour entreprendre l'étude de l'histoire de Void. La mairie a gardé quelques parchemins. Les registres paroissiaux appartiennent aux archives départementales de la Meuse avec tout ce qui a trait à la période contemporaine. Le fonds du chapitre de Toul, au dépôt départemental de Meurthe-et-Moselle, offre les pièces les plus anciennes et les plus intéressantes, papiers, registres, livres de comptes. L'ouvrage (50 pages) contient en particulier quatre cartes de la région, trois plans ainsi que des croquis anciens et des vues actuelles.

Cette synthèse est accompagnée de la transcription d'une source essentielle pour la connaissance du village au début du XVI^e siècle, le "*livre d'Othenot*". Ce document est le registre des terres et des rentes de la prévôté de Void appartenant au chapitre de Toul, rédigé par Othenot Joffroy, chanoine de Toul et prévôt de Void, en 1504/1505. C'est un censier, c'est-à-dire un recueil qui rassemble tous les renseignements permettant d'établir la liste de ceux qui doivent ou perçoivent le cens, redevance fixe en argent ou en nature, que le possesseur d'une terre ou d'un bien payait au seigneur du fief, travail réalisé en 1504-1505 au nom du chapitre de la cathédrale de Toul. C'est la première fois qu'un tel document (70 pages) est mis à la disposition des amateurs et des chercheurs.

L'auteur, le chanoine Othenot Joffroy (Othenot est le prénom, diminutif d'Othon, et Joffroy est son nom de famille), vraisemblablement originaire d'Ourches-sur-Meuse, et demeurant à Void, était en 1504 prévôt de Void pour le chapitre cathédral de Toul. A Void même, il possédait une maison, un jardin et d'autres biens.

Othenot Joffroy put, grâce à sa fonction, regrouper ainsi tous les renseignements afin d'établir l'état des droits seigneuriaux du chapitre cathédral. En effet, bien avant et surtout depuis le XIII^e siècle, évêques et chapitre de Toul étaient seigneurs et seuls maîtres de Void et de ses environs, et levaient un cens sur chaque foyer de la châellenie : Void, Trousey, Ourches, Pagny, Dommartin. La liste établie par le chanoine Othenot Joffroy pour l'année 1504 recense les possessions du chapitre et les redevances qu'il percevait. L'énumération très détaillée des droits, des chènevières, terres, prés avec leur contenance, des maisons, maisières, meix, tous endroits localisés avec une grande précision, permet d'avoir une vue assez complète du bourg et de son terroir à cette époque. Le recensement est effectué rue par rue, maisons après maisons à la suite les unes des autres en mentionnant le nom de l'occupant ou des héritiers, et, le plus souvent le nom de l'ancien propriétaire. Les mentions ainsi données sont, même de nos jours, suffisamment claires. Rues et ruelles, moulins, fours, pressoirs, entrevus au hasard des contrats et autres textes sont ici plus nettement évoqués et situés, à tel point que la reconstitution du bourg et du terroir de Void a pu être entreprise et a permis de réaliser un plan de la communauté pour le début du XV^e siècle.